



CAP Avenir

ORGANISME DE FORMATION

PUBLIC

Tout public concerné par l'accueil et l'accompagnement d'adolescents ou jeunes adultes porteurs de TSA

DURÉE - TAILLE DU GROUPE

2 jours - 7 heures par jour.
Groupe de 8 à 10 apprenants.

PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance de l'autisme.

ÉVALUATION/VALIDATION

Évaluation à chaud, Quiz.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices pratiques, support de formation.

TARIF

INTRA : 1290,00 € HT / jour hors frais de déplacement, hors frais duplication de support.

Délai d'accès :

Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande.

Modalités d'accès handicap :

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts. (V• 02/2025)

Autisme et éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

(REF. PSR13)

Objectifs

- Déclencher une réflexion globale des professionnels à la vie affective et sexuelle des personnes avec TSA

Programme

- Comprendre l'autisme et son impact sur la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes accueillies en établissement,
- Être capable de mettre en œuvre une évaluation des comportements socio-sexuels,
- Être capable d'établir les objectifs d'un projet personnalisé dans le champ de la vie affective et sexuelle,
- Être capable d'adapter les outils et les stratégies d'intervention aux besoins individuels de la personne avec TSA.

DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Un certificat de réalisation nominatif sera remis à l'issue de la formation.

Remarque : le cadre législatif français ne sera pas abordé dans cette action de formation.

« Ce parcours pédagogique vise à renforcer les compétences des professionnels en charge de personnes avec autisme dans le domaine de l'éducation affective et sexuelle, en leur fournissant des connaissances théoriques, des compétences pratiques et des outils adaptés pour accompagner de manière éthique et bienveillante les personnes autistes. »